



# Élaboration d'une Stratégie Nationale de Prévention en Santé

**Réponse d'A-melior, un projet du CTAQ**

*Pour concevoir une stratégie concertée et renforcer les  
actions de prévention en santé au Québec*

Avril 2025

# Élaboration d'une Stratégie Nationale de Prévention en Santé

## Appel à contribution pour identifier et prioriser les actions de prévention qui pourraient améliorer la santé et le bien-être de la population québécoise

### Réponse d'A-melior, un projet du CTAQ

Par Marie-Pier Lalli, Directrice du mouvement A-Melior, Conseil de la transformation alimentaire du Québec

#### Résumé

L'industrie agroalimentaire réaffirme le rôle structurant de l'alimentation dans la prévention des maladies chroniques mais surtout de la santé globale des individus. La demande des consommateurs pour des produits améliorés ou meilleurs pour la santé doit devancer l'offre pour que les efforts d'amélioration nutritionnelle de l'offre alimentaire soient économiquement viables et durables sur le marché alimentaire. Une stratégie efficace doit inclure des campagnes d'éducation ambitieuses, renforcer la littératie nutritionnelle et mobiliser tous les acteurs. L'éducation nutritionnelle doit être reconnue comme un levier prioritaire et stratégique de la santé publique au Québec.

#### À propos d'A-melior

A-melior est une initiative mise en œuvre par le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) pour accompagner et encourager les transformateurs alimentaires à s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration de la qualité nutritionnelle de leurs produits afin de contribuer à l'amélioration de l'offre alimentaire au Québec.

A-melior bénéficie du soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui souhaite appuyer et encourager les efforts d'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits offerts par les entreprises de transformation alimentaire québécoises.

Mis sur pied en 2021, A-melior vise à accompagner les entreprises de transformation alimentaire québécoises dans l'amélioration de la valeur nutritive de leurs produits en lien avec le sodium, le sucre et les mauvais gras, à la fois par souci de responsabilité sociale et en réponse aux attentes des consommateurs ainsi qu'aux nouvelles exigences réglementaires, notamment l'étiquetage nutritionnel obligatoire sur le devant des emballages imposé par Santé Canada, dont la période de grâce prendra fin en janvier 2026. A-melior supporte également l'atteinte des objectifs de la cible 7 de la politique bioalimentaire 2018-2025.

#### Le mandat d'A-melior

Le mandat d'A-melior est d'inciter et de soutenir stratégiquement les entreprises de transformation alimentaire québécoises pour l'amélioration globale de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire et ce par différents axes :

- **Guider et encourager** les entreprises à entreprendre une démarche d'amélioration de la valeur nutritive de leurs produits transformés.

- **Faciliter l'adoption de meilleures pratiques** en reformulation et en innovation alimentaire.
- **Outiller l'industrie** grâce à des solutions concrètes pour évaluer, amorcer et réaliser cette transition vers une amélioration nutritionnelle globale des produits.
- **Créer un écosystème collaboratif**, en mobilisant des partenaires industriels, universitaires et gouvernementaux pour accélérer le changement.
- **Promouvoir et valoriser les produits améliorés**, en collaboration avec les acteurs de la chaîne alimentaire.
- 

A-melior structure ses activités et ses interventions autour des objectifs suivants :

1. **Améliorer la qualité nutritionnelle des produits transformés** en soutenant les entreprises dans une démarche visant la réduction des sucres, du sodium et des gras saturés et l'optimisation globale des profils nutritionnels et contribuer à augmenter l'offre de produits alimentaires améliorés.
2. **Accompagner les entreprises à toutes les étapes de leur démarche de transformation de leur offre**, notamment l'analyse de leur gamme de produits, l'étiquetage obligatoire et la reformulation des produits.
3. **Développer et diffuser des outils d'aide à la décision** pour faciliter la reformulation et l'innovation, dont l'outil SCAN et le protocole d'analyse de l'élasticité du goût et du prix.
4. **Sensibiliser et informer les acteurs de l'industrie** grâce à des événements, des formations et des webinaires spécialisés et contribuer activement à l'éducation et à la formation de l'industrie.
5. **Mobiliser les partenaires et créer un réseau de collaboration** pour favoriser l'innovation et le partage des meilleures pratiques en matière d'amélioration nutritionnelle.
6. **Valoriser les produits améliorés et leur mise en marché**, notamment en travaillant avec différents acteurs de l'industrie à différents points clés de la chaîne de valeur.

### Dans le cadre de l'appel à contribution pour l'élaboration de la Stratégie nationale de prévention en santé

Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), qui représente plus de 300 entreprises œuvrant dans le secteur de la transformation alimentaire, souhaite faire valoir le rôle clé que joue l'alimentation dans la prévention des problèmes de santé, particulièrement au niveau de la prévention primaire.

Une alimentation saine constitue l'un des déterminants les plus influents de la santé physique. Les choix alimentaires de la population sont toutefois influencés par une multitude de facteurs, notamment la capacité économique, le niveau de littératie nutritionnelle, la culture, les habitudes familiales et sociales, ainsi que la disponibilité des produits. Bien que la population demeure maître de ses choix alimentaires, l'environnement dans lequel ces choix sont faits, en particulier l'offre alimentaire, a une influence majeure.

**Il faut tenir compte de façon prépondérante qu'au-delà de tous ces facteurs, le prix reste le déterminant prioritaire dans les décisions d'achat.**

L'industrie de la transformation alimentaire joue un rôle central puisqu'elle est le principal fournisseur de l'offre alimentaire disponible aux Québécois et Québécoises, d'autant plus dans un contexte d'autonomie alimentaire. Elle s'inscrit de plus en plus dans une démarche d'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits, notamment en réduisant la teneur en sodium, en sucre et en

gras. De nombreuses entreprises démontrent une volonté claire de contribuer à l'amélioration de la santé de la population.

Cependant, ces efforts rencontrent des freins importants liés aux dynamiques du marché. Les décisions des détaillants et des distributeurs — tout comme celles des entreprises elles-mêmes — sont fortement influencées par la demande des consommateurs, pour qui le prix et le goût restent les deux critères de décision les plus importants.

Sans un appui du côté de la demande, les innovations nutritionnelles ont peu de chance de connaître un succès commercial, mettant en péril leur viabilité à long terme.

C'est pourquoi nous recommandons que la future Stratégie Nationale de Prévention en Santé comprenne des mesures robustes de sensibilisation, d'information et d'éducation positive de la population en matière de nutrition. Une campagne d'information d'envergure, cohérente et soutenue, est nécessaire pour renforcer les connaissances nutritionnelles des citoyennes et citoyens, et pour valoriser les choix alimentaires favorables à la santé. Il est crucial de faire évoluer les préférences alimentaires afin qu'elles soutiennent les efforts déployés par l'industrie et les partenaires de la chaîne alimentaire.

Nous croyons fermement que des mesures incitatives et des programmes valorisant les initiatives proactives auront un impact plus significatif que des réglementations strictes ou une approche punitive. Les entreprises, en engageant des investissements considérables, font des choix complexes qui impliquent des coûts importants en R&D et en adaptation des opérations, bénéficieraient davantage d'une reconnaissance positive de leurs efforts et doivent pouvoir compter sur une demande soutenue chez les consommateurs pour des produits améliorés, sans quoi, les innovations nutritionnelles ont peu de chance de connaître un succès commercial, mettant en péril leur viabilité à long terme.

Encourager les chefs de file et ceux qui s'engagent activement permettra d'entraîner l'ensemble du secteur vers le haut.

La prévention en santé ne peut reposer uniquement sur l'offre; elle doit s'accompagner d'un engagement collectif visant à transformer les environnements alimentaires, à renforcer la littératie nutritionnelle, à encourager des comportements alimentaires durables, et à reconnaître le rôle de chacun dans la création de conditions favorables à la santé. Il s'agit ici d'un projet de société global et de responsabilisation collective.

En somme, pour que les actions de prévention en lien avec l'alimentation soient efficaces, il est essentiel :

- de soutenir et encourager l'industrie dans ses efforts d'amélioration nutritionnelle;
- d'éduquer les consommateurs pour susciter une demande durable pour des produits plus sains;
- de favoriser la concertation entre les acteurs de la chaîne alimentaire, les milieux de la santé publique et les institutions gouvernementales;
- de considérer l'alimentation comme un levier prioritaire d'intervention dans la stratégie globale de prévention en santé.

Nous croyons fermement que seule une approche concertée, mobilisatrice et innovante et positivement tournée vers les solutions plutôt que de s'attarder sur les problèmes permettra d'améliorer durablement la santé et le bien-être de la population québécoise.

**Une stratégie nationale ambitieuse et concertée, qui valorise l'éducation nutritionnelle et soutient les efforts de l'industrie, est essentielle pour bâtir un Québec en meilleure santé.**

**En intégrant pleinement l'alimentation et l'éducation nutritionnelle dans sa stratégie, le Québec se donne les moyens d'une prévention en santé durable, fondée sur la mobilisation de tous les acteurs et sur des environnements alimentaires favorables.**

a melior

**Marie-Pier Lalli***Directrice A.melior***C. 438.483.0860****Amelior.ca**

Conseil de la transformation alimentaire du Québec  
conseiltaq.com

SIÈGE SOCIAL  
216, Rue Denison Est  
Granby, QC  
J2H 2R6  
450-349-1521